

La réservation d'un séjour vaut acceptation sous réserve de nos conditions générales.

- 1- **RESERVATIONS** : les réservations ne lient LA SARL PLAGES ET VACANCES que si LA SARL PLAGES ET VACANCES les a acceptées, ce que LA SARL PLAGES ET VACANCES est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité et d'une manière générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le client doit être participant au séjour réservé. La location est personnelle. Le preneur s'interdit de sous louer ou de céder la location à un tiers.
- 2- **IMPORTANT** :
  - Lors d'une réservation, les nom, prénom, âge de tous les participants doivent nous être communiqués lors de la réservation. Toute information erronée pourra entraîner sans délai l'annulation de la réservation.
  - L'acceptation de la réservation par LA SARL PLAGES ET VACANCES entraîne une confirmation de réservation expédiée par courrier, fax ou mail.
  - Le client reconnaît expressément que LA SARL PLAGES ET VACANCES ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou tout tiers, d'informations fausses, trompeuse ou erronées qui seraient mentionnées dans la brochure ou sur le site [www.bonnes-vacances-sarl.com](http://www.bonnes-vacances-sarl.com) concernant les photos de présentation, les qualificatifs, les activités et loisirs, les services et les dates de fonctionnement.
  - Toutes les photos et textes utilisés dans la brochure ou sur le site [www.bonnes-vacances-sarl.com](http://www.bonnes-vacances-sarl.com) sont non contractuels
  - Les hébergements sont attribués par LA SARL PLAGES ET VACANCES en fonction des disponibilités, de façon à optimiser le planning. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clés.
  - LA SARL PLAGES ET VACANCES ne peut en aucun cas garantir un emplacement précis pour l'hébergement choisi. Le client n'a donc pas la possibilité de choisir l'emplacement de son hébergement à l'avance et aucun numéro d'emplacement ne lui sera attribué avant son séjour. Seuls le lieu, les dates et le type d'hébergement sont garantis.
  - L'accès au logement pourrait être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site d'accueil
  - LA SARL PLAGES ET VACANCES demande à être avisé de tout retard éventuel le jour de l'arrivée. LA SARL PLAGES ET VACANCES se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu si elle restait sans nouvelles dans les 24h après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront alors pas remboursés.
- 3- **LES TARIFS** : Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours ; ils s'entendent en euros, TVA incluse. Les prix comprennent la location de l'hébergement équipé ainsi que l'accès au camping mentionné sur le contrat de réservation mais aussi les consommations d'eau, d'électricité et de gaz. Ils comprennent aussi l'accès aux animations et un emplacement par location pour un véhicule. Ils ne comprennent pas les taxes de séjour, les frais de dossier, les suppléments (matériel bébé, animaux, locations de plancha...), le forfait ménage. A votre arrivée, un dépôt de garantie d'un montant de 300 euros sera exigé ainsi qu'une caution de 80 euros pour le ménage. Ils vous seront restitués dans les 15 jours qui suivront votre départ, sous déduction de la valeur des objets détériorés ou manquants et éventuellement de la remise en état du bien loué.
- 4- **ECHEANCIER DE REGLEMENT** : Une fois l'option posée, le client devra renvoyer son contrat de réservation dans les 3 jours, faute de quoi l'option serait automatiquement annulée. Pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant le début du séjour, la totalité du prix devra être payée lors de la réservation (frais de dossier, taxes de séjour et suppléments inclus). Dans les autres cas, un acompte de 30% sera demandé à la réservation et le solde du séjour au plus tard 4 semaines avant la date d'arrivée.
- 5- **GENERALITES** :
  - Frais de dossier : ils sont dus par dossier nominatif et une seule fois par saison (voir dates d'application des frais sur grilles de tarifs)
  - En cas de retard de paiement du solde de plus de 10 jours, la réservation sera annulée automatiquement et les conditions d'annulation décrites ci-après trouveront application
- 6- **ANNULATION** :
  - **A/ Modalités d'annulation** : l'annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis).  
**IMPORTANT** : Seule la date de réception du recommandé (= signature du recommandé par PLAGES ET VACANCES sera retenue pour le calcul de X à 30 jours ou de 30 à 1 jour. En aucun cas le cachet de la poste ne sera retenu pour date d'annulation). L'adhérent doit transmettre également : certificat de travail, arrêt de travail ou documents justificatifs des soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. L'adhérent doit indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoquées l'annulation. La garantie annulation ne prend pas en compte les départs anticipés lorsque vous êtes déjà sur le camping. Toutes les sommes versées restent acquises au camping.
  - **B/ Garantie annulation** : la garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 5% du montant total. Elle ne peut être prise qu'au moment de la réservation et payable à l'inscription. Aucune inscription en second temps n'est acceptée.
  - **C/ Nature de la garantie** : La garantie annulation garantit les acomptes versés (dans tous les cas, les frais de dossier, de garantie et la franchise « détails en chapitre C » restent acquis au camping). Elle intervient lorsque l'adhérent se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les raisons ci-après :
    - 1 - En cas de maladie grave à l'exclusion des maladies préexistantes,
    - En cas d'accident grave, ou hospitalisation
    - En cas de décès : du garant, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants et descendants directs.
    - 2 - Des dommages matériels importants causés par l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens du garant et nécessitant impérativement sa présence.
    - 3 - L'annulation pour un motif garanti, du compagnon de voyage du garant et/ou des personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription.
    - 4 - Les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident, chaque cas ne pouvant survenir qu'entre la date de réservation et celle d'arrivée. Aucun motif relatant d'un problème connu avant la date de réservation ne sera couvert.
    - 5 - Les complications d'une grossesse.
  - **D/ Conditions d'annulation** :
    - X à 30 jours avant l'arrivée : Remboursement de votre acompte, déduction faite des frais de réservation et de garantie non remboursables.
    - 30 jours à 1 jour avant l'arrivée : Les frais de réservation, de garantie et une franchise fixe de 50 euros sont non remboursables. Il vous sera remboursé la différence entre votre acompte et ce total ci-dessus mentionné.
  - **E/ Obligation en cas d'annulation** : L'adhérent doit prévenir immédiatement PLAGES ET VACANCES dans un délai de 48 heures, par lettre recommandée. L'adhérent doit transmettre dans les meilleurs délais : bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. L'adhérent doit indiquer la date et les circonstances connues ou présumées ayant provoqué l'annulation.
  - **F/ Annulation sans garantie** : toute annulation de réservation devra être envoyée par courrier recommandé (messages téléphoniques et mails non admis). Quelque soit le motif du dédit, les frais de dossier resteront acquis et ne seront pas remboursés.
  - **G/ Conditions d'annulation sans garantie** :
    - Plus de 30 jours avant votre arrivée : remboursement de votre acompte moins les frais de dossier non remboursables.
    - Moins de 30 jours avant votre arrivée : l'acompte est conservé par le camping.Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la cause
- 7- **MODIFICATIONS** :

La demande de modification d'un devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis). Si la modification n'est pas acceptée, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales ou l'annuler. Toute demande de modification intervenant 7 jours (date de réception du courrier par LA SARL PLAGES ET VACANCES) ou moins de 7 jours avant le début du séjour sera rejetée de plein droit.

Si la modification est acceptée, une confirmation par mail ou courrier vous sera adressée.

Tout séjour commencé est dû dans son intégralité. Aucune réduction et aucun remboursement ne seront consentis quelle qu'en soit la cause. Les responsabilités du camping et de la SARL PLAGES ET VACANCES ne pourront être engagées en cas de problèmes graves durant la saison. En cas de panne ou mise hors service ou non réapprovisionnement en raison des congés annuels d'un ou des équipements du camping de façon temporaire ou définitive, lorsque celles-ci sont indépendantes de leurs volontés ou liées à un cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité ou administratives ou liées à une dégradation météorologique, le camping et la SARL PLAGES ET VACANCES avertiront par affichage du problème en cours. Il en est de même en cas de modifications des prestations ou activités ou animations en basse comme en haute saison pour ces mêmes motifs ou absence d'un employé sans préavis. Quelque soit la situation, le camping et la SARL PLAGES ET VACANCES mettront tout en place pour un retour à la normal dans les meilleurs délais et avertiront par affichage de la situation. Ces modifications n'entraîneront pas de rabais financier sur les contrats et séjours en cours.
- 8- **IMPORTANT / A LIRE AVANT LE DEPART** :
  - Les horaires d'enregistrement des arrivées sont précisés sur la confirmation de séjour. Merci de bien vouloir les respecter.
  - A votre arrivée, vous devrez vous présenter avec votre bon d'échange et déposer vos cautions.
  - Durant le séjour, tout locataire s'engage à respecter et à faire respecter l'ensemble du règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité. Tout manquement à ces règles ainsi qu'aux présentes conditions pourra entraîner une expulsion.
  - LA SARL PLAGES ET VACANCES et le camping ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.
  - A votre arrivée, un inventaire de votre hébergement vous sera remis. Il est important que vous contrôliez cet inventaire dès votre arrivée : toute réclamation devra être présentée à l'accueil dans l'heure suivant la remise des clés. Le personnel fera de son mieux pour y remédier rapidement. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement.
  - A votre départ (10h le matin au plus tard sauf accord express écrit de LA SARL PLAGES ET VACANCES), et dans le cas où vous auriez choisi de régler le forfait ménage, celui-ci ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle ni celui des ustensiles de cuisine. L'hébergement devra donc être nettoyé et remis en état normal de propreté. Dans le cas contraire des frais de remise en état du matériel pourraient être retenus. De même tout objet cassé, perdu ou endommagé au cours du séjour, sera facturé ou devra être remplacé par vos soins.
  - La somme de 80 euros sera retenue sur la caution si la location n'est pas rendue en état normal de propreté.
- 9- **CAPACITE** : Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu par type d'hébergement. La personne qui effectue la réservation doit être âgée au moins de 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes Conditions générales et garantir la véracité et l'exactitude des informations.
- 10- **RECLAMATIONS** : Toute réclamation éventuelle doit être signalée par écrit au personnel de LA SARL PLAGES ET VACANCES sur place avant la fin du séjour et confirmée par lettre recommandée adressée à LA SARL PLAGES ET VACANCES durant les 20 jours suivants la fin du séjour, soit par courrier, soit par mail. Passé ce délai de 20 jours, aucune réclamation ne sera prise en considération.
- 11- **LIMITE** : en tout état de cause, la responsabilité de LA SARL PLAGES ET VACANCES pour quelque cause que ce soit sera limitée à un montant égal à 20% du prix du séjour.
- 12- **DROIT A L'IMAGE** : la SARL PLAGES ET VACANCES se réserve la possibilité d'utiliser tout support photographique où vous pourriez apparaître pour la réalisation de nos plaquettes publicitaires et site internet, sauf si vous nous signalez par écrit à votre arrivée, votre opposition à cette pratique.